VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Par ERNEST A. CARRERE. Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIARE

Cottage Double

4858-4860 rue Magazine

entre les rues Lyon et Upperline

JEUDI, LE 24 AVRIL, 1913

À MIDI

À la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Commercial-Germania Trust and Savings Bank, Tuteur Datif, vs. Joseph Martin.

No. 103,489 du dossier de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orleans, Division C.

PAR ERNEST A. CARRERE — Bureau 806 rue Perdido — Le 24 avril 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncieres, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformement à un jugement rendu en cour siegeante le 5 mars 1913, et jugement signe en cour siegeante le 11 mars 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulee, je procederai a vendre a l'enchere publique la propriete ci-après decrite a savoir:

Une parcelle de terre, etc., située dans le Sixieme District de cette ville, dans l'Ilet No. 197, borné par les rues Magasin, Upperline, Lyon et Constance, mesurant 39 pieds de face a la rue Magasin, la meme largeur en arriere, 102 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de la rue Upperline et 107 pieds 2 pouces sur la ligne de la rue Lyon, plus ou moins, commençant trente pieds de l'encoignure des rues Upperline et Magasin, et, est composée de la plus grande partie du terrain 12 et plus de la moitie du terrain 13, comme cela apparait dans l'inventaire dans le cas de la succession de Théophile Martin, No. 97,626 du dossier de cette honorable cour. Les ameliorations sont connues comme Nos. 4858-60 rue Magasin, contenant quatre chambres de chaque côte, etc.

Termes et Conditions — La moitié comptant. La solde s'il y en a, dans un et deux ans en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'interêt a partir du jour de l'adjudication. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1913 et payer pour l'acte de vente devant Lewis A. Martinet, notaire. 10 pour cent déposé au moment de l'adjudication en acompte de la vente.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur.

JAMES CLARK HENRIQUES, Avocat.
mars15,22,29;av1,13,20,24

PAR ALBERT PAUL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 610 rue David, près Toulouse.

Samuel Madison et als. vs. Henry Carter et als.

No. 102,668 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No. 311 rue Baronne — JEUDI, le 27 mars 1913 à midi à la Bourse des Propriétes Foncières, No. 311 rue Baronne. — En vertu d'un jugement lu et rendu en cour siégeante le 11 février 1913, et signé en cour siegeante le 20 février 1913 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour effectuer un partage dans l'affaire ci-dessus intitulée à savoir:

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet 541, borné par l'avenue Carrollton, et les rues Toulouse, David et St. Pierre, lequel dit terrain est designé par le No. 23 sur un plan par Piquet & Crannon, voyers, déposé dans le bureau de N. H. Peters, notaire dans cette ville, comme plan No. 47, et mesure 30 pieds de face sur la rue David, sur une profondeur de 120 pieds, 6 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations consiste en un cottage simple, toit en ardoises, citerne, etc., connu comme No. 610 rue David.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra assumer les taxes pour l'année 1913. L'acte de vente aux frais de l'acquereur, devant Rolla A. Tichenor, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

fév23mars2,9,16,23,27

Par STERN & GUMBEL, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry L. Nores — No. 101,269 — Cour Civile de District, Division C — Terres de valeur dans la Paroisse Ibérie — A l'encan, JEUDI, 10 avril, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

PAR STERN & GUMBEL, LTD. — Leonard L. Stern, encanteur, vendra à l'enchere publique à la susdite date, en vertu d'un ordre signé le 6 mars 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Le Sud-est quartier du nord-ouest quartier (terrain marécageux) de la section No. 11 dans le Territoire No. 14 sud, étendue No. 7 Est, dans le territoire du district nord-ouest, contenant 40 et 46/100 acres, d'après le plan officiel de voyer des dites terres dans le bureau des terres d'Etat.

2. La demie ouest du quartier nord-ouest de la section No. 36 dans le Territoire No. 14 sud, étendue No. 7 est, dans le territoire du district sud-ouest, contenant 80 acres d'après le plan officiel de voyer des dites terres dans le bureau des terres d'Etat.

Condition—Comptant, l'acquéreur devra assumer toutes les taxes de l'année 1913, en sus et en plus du prix d'adjudication et payer pour l'acte de vente devant E. M. Stafford, notaire. Un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication sera requis au moment de l'adjudication.

LEONARD L. STERN,
Encanteur.

STAFFORD & ROBINSON, Avocats.
mars19,26,2,9,16,23,30av6,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Sophie Castauer vs. Georges Castauer — No. 92,603 — Cour Civile de District — Division B.

Au plus haut et dernier encherisseur JOLI COTTAGE SIMPLE Construit sur un terrain de 125x110 2710 S. Claiborne, encoignure Quatrième, A L'ENCAN MARDI 8 AVRIL A MIDI, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, NO. 311 RUE BARONNE.

PAR STERN & GUMBEL, LTD.—L. Stern, Encanteur.—Il sera vendu à la date aux enchères publiques en vertu d'un ordre lu et rendu en cour ouverte le 20 février 1913 et d'un jugement signé en cour ouverte le 3 mars 1913, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété suivante décrite à savoir:

Quatre certains lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville dans le carré borné par les rues Claiborne, Willow, Quatrième et l'avenue Washington, ces dits lots s'adjoignent l'un à l'autre et mesurent, chacun 32 pieds trois pouces de face sur la rue Claiborné sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles. Le lot A formant l'encoignure des rues Claiborne et Quatrième. Les améliorations sont connues comme No. 2710 rue S. Claiborne et consistent en un cottage simple contenant quatre chambres, hangar, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1913. Les loyers dûs sur la propriété vendue devant appartenir aux vendeurs jusqu'à ce que. L'acte de vente soit passée acte de vente devant George Montgomery, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STERN & GUMBEL, LTD.,
Encanteurs

WOODVILLE & WOODVILLE et GEO. UNTEREINER, Avocats.
mars5,9,16,23,30av6,6

Succession d'Adolph J. Stein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 101,556 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marie Aufdemorte, veuve d'Adolph J. Stein, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

MAX HUBERT, BENJAMIN Y. WOLF, Avocats. mars20,26,4,9

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, No 102,750

Succession de Samuel H. St. Martin

CONFORMEMENT et en vertu d'un ordre de l'honorable cour civil de district de la paroisse d'Orléans, Division D, No. 102,750, dans l'affaire intitulée succession de Samuel H. St. Martin le dit ordre daté et signé le 17 février 1913 et adressé à J. L. Onorato encanteur j'offrirai en vente aux enchères publiques à la Bourse des propriétés foncieres, 311 rue Baronne le JEUDI, 27 mars 1913 à midi la propriete décrit comme suit:

UN CERTAIN TERRAIN ainsi que toutes les bâtisses qui s'y trouvent et les droits de votes, privilèges et dépendances, qui y appartiennent ou en dependant, situé dans le troisième district de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet No. 700 borné par l'avenue Esplanade, les rues Derbigny, Kerlerec et l'avenue Claiborne, le dit lot étant designé par la lettre A sur un croquis et certificat d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville le 3 novembre 1898, commençant à un distance de cent vingt trois pieds huit pouces du coin des avenues Esplanade et Claiborne et mesure trente-quatre pieds cinq pouces (34 pieds 5 pouces) de face sur l'avenue Esplanade sur cent trente pieds de profondeur entre lignes paralèle et porte le numéros municipal 1621 avenue Esplanade, et consiste en une résidence simple à deux étages, contenant vestibule, salon, librairie, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres, salle de bain, gaz, électricité, égouts.

CONDITIONS—Un quart en plus du prix de l'adjudication, à l'option de l'acquéreur devra être payé comptant et le solde devra être payé en trois payments égaux à un, deux, trois ans à partir de la date de la vente, devant être representer par billets de l'acquéreur payables à son order et endossés par lui, respectivement en un, deux et trois ans depuis la date de la vente et portant intérêt à sept pour cent depuis la date de la vente jusqu'au payment, payable annuellement avec cinq pour cent sur le principal et intérets pour honorarires d'avocats en cas de proces, pour recouvrement d'une partie ou du tout du dit montant; le tout devant être garant ipar hypothèque spéciale et privilèges du vendeur sur la propriété vendu et devant être representé par un acte de vente passé devant Alexis Brian, notaire à la Nouvelle-Orleans. Le dit acquéreur devra en plus et en sus de son enchère assumer le payment de toutes les taxes d'etat, de ville et toutes autres taxes pour l'année 1913 et payer toutes les dépenses pour les certificats necessaires ainsi que les montants dus au notaire pour le passage de l'acte de vente, ainsi que l'enregistrement du dit acte, et pourvu de plus qu'il payera comptant à l'encanteur immédiatement sur l'adjudication de la dite propriété dix pour cent, ne portant ni intérêt ni pénalité, du prix de son enchère.

Encanteur, 910 Rue Gravier.

Messrs. Guion, Lambremont & Hebert, avocats pour l'administratrice.
fev23, mars2,9,16,23,27

ANNONCE JUDICIAIRE.

COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION C — No. 102,480 — MME J. FAHEY ET ALS VS. STEPHEN FAHEY ET ALS.

Conformément et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dossier No. 102,480, dans l'affaire intitulée Mme J. Fahey et als vs. Stephen Fahey et al, le dit jugement lu et rendu en cour siégeante le 13 février 1913 et signé le 19 février 1913 et le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à midi à la Bourse des Propriétés Foncieres, 311 rue Baronne, JEUDI, le 3 avril 1913, la propriété ci-après decrite a savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privileges, prescriptions et dependances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Palmyra, Cleveland (anciennement Gasquet), Broad et White; le dit terrain étant situé dans une subdivision du sus-dit ilet, laquelle dite subdivision est désigné par la lettre B sur un croquis annexé a un acte passé devant W. J. Castell, notaire, le 22 juillet 1882, borne par les rues Palmyra, White, Cleveland (anciennement Gasquet) et Jane Alley; d'après lequel croquis le dit terrain est désigné par le numéro un forme l'encoignure de la rue Palmyra et Jane Alley, et mesure vingt cinq pieds, quatre pouces et sept lignes de face à la rue Palmyra, sur cent pieds de profondeur et face a Jane Alley, et vingt cinq pieds, quatre pouces de largeur dans le fond. Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, contenant deux chambres et une cuisine et portant le numero 2737 rue Palmyra.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le solde s'il y en a, en un, ou un et deux ans, représente par billets de l'acquereur portant huit pour cent d'interêt par an, a partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypotheque speciale et privilege du vendeur sur la propriété vendue. Les prix des certificats devant être payes par l'acquéreur; les taxes pour l'année 1912 devant être assumees par l'acquéreur en sus et en plus du prix d'adjudication, et les loyers devant appartenir aux vendeurs jusqu'à la date où l'acte de vente sera signé et passé devant Allen R. Beary, notaire. L'acquéreur devra déposer au moment de l'adjudication 10 pour cent me portant ni interêt ni pénalité, du prix d'achat avec

GEO. MONTGOMERY,
Avocat pour le demanderesse.
ALBERT GUILBAULT,
Avocat pour le défendeur.
E. P. FOLEY,
Curateur Ad. Hoc.
mars2,9,16,23,30avril3

VENTES A L'ENCAN

Par W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de succession.

Maison simple à deux étages No. 1663 rue Chippewa.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, bureau No. 904 rue Gravier.—JEUDI, le 27 mars 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. — En vertu de deux ordres de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la Paroisse d'orléans, les deux datés le 21 février 1913, un dans l'affaire de la succession de John Whaling, No. 102,216, du dossier de la dite cour, et l'autre dans l'affaire de la succession de Mary E. Roth, épouse dédédée de Patrick F. Haggerty, No. 102,727, du dossier de la dite cour; je procederai à vendre à l'enchère publique au plus offrant enchérisseur, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Market et Félicité, désigné par le numero "Quinze" et mesure trente (30) pieds de face à la rue Chippewa sur cent cinquante cinq (155) pieds, neuf (9) pouces et deux (2) lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison simple à deux étages 1663 rue Chippewa, contenant deux chambres en haut et trois chambres et cuisine en bas, ainsi qu'une écurie et un hangar.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur, à un et deux ans, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an sur les payements déférés et lien et privilège de vendeur et hypothèque les garantissant, avec toutes les clauses usuelles de securités, et l'assumation par l'acquéreur de toutes les taxes pour l'année 1913 en sus et en plus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent doit être fait avec l'encanteur au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur qui payera pour tous les certificats devant Andrew Hero, Jr., notaire.

W. S. HERO, Avocat.
fév23mars2,9,16,23,27

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPECULATEURS, ATTENTION!

MAGNIFIQUE COTTAGE DOUBLE, Nos. 705-707 rue Eléonore.

Succession de Frank Franzello — No. 103,671 — Division C — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur.—Bureau No. 904 rue Gravier.—MARDI, le 8 avril 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 5 mars 1913, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et privilèges qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 84, borné par les rues Constance, Magasin, Eléonore et avenue Nashville, désigné comme terrain No. 16 et mesure 30 pieds de face à la rue Eléonore sur 120 pieds de profondeur, étant le terrain le plus près de l'encoignure de la rue Constance, d'après le plan par W. B. Krumbhaar, architecte. Les améliorations comprennent un cottage double connu comme Nos. 705-07 rue Eléonore, contenant cinq chambres, chambre à bain, alcoves et égout de chaque côté.

Conditions—Un-demi ou plus comptant, le solde s'il y en a, représenté par billet de l'acquéreur payable en un an après la date, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété, devant porter un intérêt à un taux de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'acte devant contenir le pacte de non alienendo, le droit de rejeter, l'évaluation 5 pour cent pour frais d'avocat en cas de procès, et toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de sécurité; l'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son offre toutes les taxes sur la propriétés pour l'année 1913, et les loyers devant être collectés par et appartenir au vendeur jusqu'à la date de l'acte de vente qui devra être passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent du montant de l'adjudication qui sera un acompte du prix d'achat. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet, laquelle propriété foncière est décrite ci-dessus.

mars8,9,16,23,30av6,8

VENTES A L'ENCAN

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successions de Frank Heim et de Mme Margaret Elizabeth Klink, épouse prédécédée du dit Frank Heim.

No. 103,300 — Cour Civile de District, Division C — Consolide.

Propriétés de valeur d'un bon rapport, dans le Sixième et Septième District.

Nos. 2909 et 2911 rue Colisée
Nos. 3813 et 3815 rue Magasin

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, Bureau 808 rue Perdido — JEUDI le 27 mars 1913 à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi; en vertu et suivant un ordre rendu le 20 février 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites à savoir:

1er. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Sixième, Septième, Prytania et Colisée, et désigné comme terrain No. vingt et un sur un plan dressé par Hedin et Schlarbaum, voyers, et déposé dans le bureau de James Graham, notaire, dans et pour cette paroisse, et le dit terrain mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Colisée, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles M. A. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant désignées par les Nos. 2909 et 2911 rue Colisée.

2. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Magasin, Camp, Peniston et General Taylor, désigné par le No. quinze sur un plan dressé par A. De Armas, voyer, daté le 16 février 1883 sur un croquis duquel est annexé à un acte de vente passé devant E. Grima, notaire dans et pour cette paroisse, le 18 juin 1883, lequel dit terrain mesure 34 pieds 5 pouces de face à la rue Magasin, 32 pieds 1 pouce et 2 lignes de largeur dans le fond, sur 119 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles tout en M. A., suivant le dit plan. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désigné par les Nos. municipaux 3813 et 3815 rue Magasin.

Termes et Conditions—Comptant; l'acquéreur ou les acquéreurs devront assumer en plus de leur offre les taxes de ville et d'état pour l'année 1913 et faire aussi au moment de l'adjudication un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication; l'acte ou les actes de vente devant être passés devant Alphonse J. Cimeo, notaire dans et pour cette paroisse, aux frais des acquéreurs.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
J. B. ROSIER, JR., Avocat. 808 rue Perdido.
fév23mars2,9,16,23,27.

Par W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne occasion pour spéculateur.

Cottage double—Nos. 2218 et 2220 rue Terpsichore.

Succession de Loretta Gorman, épouse décédée de Frank J. Hazard, et de Frank J. Hazard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS — No. 102,784 — DIVISION C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur.—Bureau No. 904 rue Gravier—JEUDI, 27 avril 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 19 février 1913, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite sera vendue à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Terpsichore, Liberty, Howard et Chemin Félicité, et désigné comme terrain No. 8 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, le 30 mars 1853, et déposé dans le bureau de Thomas Layton, ancien notaire, comme plan No. — du livre de plans No. un. Le dit plan No. 8 mesure 39 pieds, 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles.

La dite propriété étant désignée par le No. municipal 2218 et 2220 rue Terpsichore.

Les améliorations comprennent un cottage double connu comme Nos. 2218 et 2220 rue Terpsichore, contenant 4 chambres, cuisine et hangar de chaque côté.

Conditions—Comptant, avec l'assomption par l'acquéreur en plus et en sus du prix d'adjudication de toutes les taxes pour l'année 1913. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de la vente. Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'à ce que l'acte de vente soit passé. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, qui payera pour tous les certificats devant Andrew Hero, Jr., notaire.

W. S. HERO, Avocat.
mars13,16,23,30av6,13,17

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

G. Emile Reimann et Ernest Edward Reimann vs. M. et Mme Gabriel V. Degruy.

PREMIER COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 56,379 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Val. J. Stentz, juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt Nos. 727A729 rue St. Louis entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 29 mars 1913, à 11 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un piano, un mobilier de salon (5 pièces), une table de centre, 2 petites tables, 4 tableaux, un miroir, une toilette, une armoire, une berceuse d'osier, une toilette, une berceuse, un lavabo, une armoire, une armoire à glace, une toilette, un lavabo, un réfrigérateur, 5 chaises, 2 buffets, 3 tableaux, une armoire, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enrégistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

E. M. ROBERT,
Avocat pour le demandeur.
mars19,22,29

VENTES A L'ENCAN

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Partage sans limite ou réserve

Cottage double, contenant 4 chambres, Nos. 2425-27 rue St. Thomas, entre les rues Première et Seconde

John Michel, Exécuteur Testamentaire, vs. Joséphine Ehrhard et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 103,409 — Division B — JEUDI, le 27 mars 1913 à midi sera vendu à l'enchère publique par Ramsey & Danziger, à la Bourse No. 311 rue Baronne, conformement et en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la sus-dite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, le dit jugement lu et rendu en cour siegeante le 13 février 1913 et signé en cour siegeante le 19 février 1913 et qui m'a été adressé, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, designé par le numero 8 dans l'Ilet borné par les rues St Thomas (anciennement Fulton), Seconde, Première et Chippewa, sur un plan dressé par H. Moelhausen, architecte et ingénieur civil, date le 24 février 1846, déposé dans le bureau de W. J. Castell, ancien notaire, dans le livre de plans No. 1, lequel terrain mesure 28 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue St. Thomas, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 113 pieds 1 pouce et 1 lignes sur le côté de la ligne vers la rue Seconde et 113 pieds 8 pouces sur l'autre ligne de côté vers la rue Première.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un et deux ans, devant être représente par billet ou billets de l'acquereur, portant 7 pour cent d'interêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, devra payer les taxes de 1913, l'acte de vente, devant Felix J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acquereur.

A. D. DANZIGER, Avocat.
fév23mars2,9,16,23,27

ANNONCE JUDICIAIRE.

600 Avenue Esplanade, Coin de la rue Chartres.

Bâtisse en briques à trois étages sera Sacrifiée

Succession de Mme Fannie Oliver, veuve d'Aristide Bienvenu — No. 103,422 — Cour Civile de District, Division A.

PAR RAMSEY & DANZIGER — C. A. Ramsey, Encanteur, bureau 341 rue Carondelet — JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue en vertu et conformément à un ordre, le dit ordre date et signé le 4 mars 1913 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la sus-dite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été adressé, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet No. 52, borné par l'avenue Esplanade et les rues Chartres, Hoyale et Barracks, et mesure 24 pieds 4 pouces de face à l'avenue Esplanade sur 199 pieds 7 pouces (plus ou moins) de profondeur et face à la rue Chartres.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra assumer les taxes de 1913, payer pour l'acte de vente devant Rolla A. Tichenor, notaire. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

mars9,16,23,30av6,10

ParKERNAGHAN&CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Effets mobiliers.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet, MARDI, le 8 avril 1913, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 25 mars 1913 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la Paroisse d'orléans, dans l'interdiction de Henry Paulsen, No. 102,631, sur les lieux 542 avenue Napoleon, entre les rues Tchoupitoulas et Annonciation.

Un lot d'effets mobiliers, comprenant salon, ameublements de chambres à coucher, tapis, chaises, machine à coudre, serviettes, draps et bijoux suivant l'inventaire.

Conditions—Comptant.

C. C. FRIEDRICHS, Avocat.
mars26,30av6,8

Par JAMES F. KEENEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de succession d'un cottage simple retiré 711 rue Alvar, entre les rues Royale et Dauphine.

Succession de Joséphine Jacques, veuve en premières noces de Charles Morgan, et veuve en secondes noces de Laurent Maret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,536 — Division A — Par James F. Keeney, encanteur, bureau 917 rue Commune — MERCREDI, 2 avril 1913 à midi, 917 rue Commune, dans le Premier District de cette ville — En vertu et conformément à un ordre adressé, daté et signé le 26 février 1913 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge pour la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet 179, borné par les rues Alvar (anciennement Jeanne), Royale, Dauphine et Bartholemew, désigné comme terrain No. 3 sur un plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 9 mars 1857, et déposé dans le bureau de E. Bouny, notaire, et mesurant 32 pieds de face à la rue Alvar sur un profondeur de 119 pieds 4 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple retiré avec toit en ardoises, avec entrée pour voitures, corridor, quatre chambres, cuisine, grande arrière cour, hangar, jardin, etc., et connu par le numero municipal 711 rue Alvar.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer en plus et en sus du prix de son offre les taxes de 1913, et payer pour l'acte de vente devant F. D. Charbonnet, notaire. L'acquéreur, devant avoir possession des loyers à partir de la date que l'acte de vente sera signé. Dix pour cent du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication et ne portant aucun intérêt.

JAMES F. KEENEY,
Encanteur.
mars22,9,16,23,30avril1,2

Par STERN & GUMBEL, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme. Sophie Gastauer vs. Geo. Gastauer. — No. 92,605 Cour Civile de District, Division B.

Au plus offrant encherisseur. Contenu d'une maison garnie 2710 à l'angle des rues Sud Claiborne et Quatrième.

A l'encan lundi, le 31 mars 1913, à 11 heures a.m., sur les lieux ci-dessus mentionnés.

Par Léonard L. Stern, encanteur, vendra à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 3 mars 1913 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot d'effets mobilier.

Conditions—Comptant.

LEONARD L. STERN, Encanteur.
20mars20,23,30,31

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

I. Ventes importantes par Shérif Civil de six lots de propriétés dans le cinquième district décrits comme ci-dessous d'un à six inclusivement—avec toutes les bâtisses et améliorations sur la dite propriété ainsi que toutes les machines y appartenant et immobilisée suivant la loi le tout consistant et connu comme département d'embouteillages de Securité Brewing Company, le tout sera offert en vente en bloc comme un entier.

II. D'un lot et améliorations, etc., à être offert separément des propriétés ci-dessus mentionnées dans le même district sur la rue Diana dans l'ilet Newton et Brooklyn et River autrefois Jefferson comme septièmement décrit dans l'affairs de Teutonia Bank and Trust Company vs. Security Brewing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans, Division B — No. 103,288 — En vertu d'un jugement lu rendu et signé en cour ouverte le 13 mars 1913, sur la demande des receveurs pour une vente de l'actif de Security Brewing Company, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'orléans, Division B, dans le cas sus mentionné. Je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des propriétés foncieres No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville le jeudi, avril 24 1913, à midi, de la propriete suivante decrite a savoir:

Premier: Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privileges, servitudes, avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon situe dans le cinquieme district de la Nouvelle-orleans (autrefois carré No. 47 actuellement No. 184) borné par l'avenue Brooklyn les rues River, Diana et Newton designé comme lot No. 4 lequel mesure soixante pieds de face sur l'avenue Brooklyn sur une profondeur de cent vingt pieds et forme le coin de l'avenue Brooklyn et la rue Diana.

Secondement: Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque façon situé dans le dit Ilet No. 184 du cinquième district de la Nouvelle-Orleans, designe par la lettre H sur un plan d'arpentage tracé par D. E. Seghers et fils Voyers, en date du 18 janvier 1905, et annexé à un acte passé par devant Fred Zengel, notaire, daté du 24 mars 1905, et d'après lequel ladite portion de terre commence à une distance de soixante-trois pieds, 11 pouces et 3 lignes de la rue Diana et mesure trente et un pieds, 11 pouces et cinq lignes de face à l'avenue Brooklyn, et la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles, de cent vingt pieds, dix pouces et cinq lignes, le tout en mesure américaine, et est composé de la moitié la plus proche de la rue biana du lot original No. Cinq.

Etant les mêmes deux morceaux de propriété que ladite Security Brewing Company acquit de la United States Land Company Limited suivant l'acte passé pardevant Fred Zengel, notaire public, le 24 mars 1905, et enregistré au bureau des Aliénations, livre 40, folio 386.

Troisièmement: Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la Nouvelle-Orléans dans ledit Ilet No. 184 borné par l'avenue Brooklyn, les rues Diana et Newton, désigné comme la moitié du lot No. 6, contigu au lot No. cinq et mesurant 30 pieds de face à la rue Madison, maintenant avenue Brooklyn sur une profondeur de cent vingt pieds en lignes parallèles.

Etant la même propriété que ladite Security Brewing Company acquit par achat de Frances Williams, veuve de Dennis Mecker, suivant l'acte passé par devant H. L. Loomis, Jr., un notaire public de cette ville, le 21 juin 1907, et enregistré au bureau des Aliénations de cette pa